

PROCES VERBAL
du 03 septembre 2025 à 18h30

Secrétaire de séance : Thierry DEVAUTON,
Présents (5) : Wilfried TISSOT, Loïc CHOUX, Eveline KRECZANIK,
Hervé JACQUIER, Thierry DEVAUTON,
Absents excusés (3) : Adrien MAZZINI, Antoine MUSY, Chantal CONNOCHIE,
Absents (1) : Fabien REY,
Pouvoirs (3) : Adrien MAZZINI donne pouvoir à Hervé JACQUIER
Chantal CONNOCHIE, donne pouvoir à Wilfried TISSOT
Antoine MUSY donne pouvoir à Thierry DEVAUTON

Quorum (6) : atteint

DÉLIBÉRATIONS

2025-09-03-DCM41 Rénovation globale de l'ancienne école : attribution du marché de travaux

CONSIDÉRANT l'engagement de la commune de Saint- Pierre d'Entremont pour la rénovation de son ancienne école afin de créer 4 appartements et un espace de services au public au rez-de-chaussée.

CONSIDÉRANT que la commune de Saint-Pierre d'Entremont sollicite un marché à procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions des articles 25-I.2° et 71 à 73 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pour un marché de travaux pour la rénovation totale du bâtiment de l'ancienne école pour un coût prévisionnel de travaux estimé à 990 000€ HT.

CONSIDÉRANT la notification d'une AMO performance énergétique notifié le 08 juin 2023

CONSIDÉRANT la notification d'une maîtrise d'œuvre notifiée le 24 juillet 2024

CONSIDÉRANT l'ouverture des plis le 18 juillet 2025 et la candidature de quarante-trois entreprises

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres présenté par la maîtrise d'œuvre lors de la commission d'appel d'offres réunie le 28 août 2025.

CONSIDÉRANT les résultats de la commission d'appel d'offres proposant de retenir les entreprises suivantes :

✓ **Lot 01_DEMOLITION_GROS OEUVRE_AMENAGEMENTS EXTERIEURS :**

Entreprise Les Fils de H.BRON pour un montant de 210 167,22€ HT

✓ **Lot 02_CHARPENTE_COUVERTURE_ISOLATION SOUS RAMPANT :**

Entreprise BARBIER ET PYOT pour un montant de 236 791,08€ HT – option variante 2 : bois AOC/Bois des Alpes

✓ **Lot 03_MENUISERIES EXTERIEURES :**

Entreprise OFFREDI MENUISERIE pour un montant de 60 993,00€ HT

✓ **Lot 04_SERRURERIE :**

Entreprise MEGARD ET CLOITRE METAL pour un montant de 14 121,00€ HT

✓ **Lot 05_DOUBLAGE_CLOISON_PLAFOND_PEINTURE :**

Entreprise EGPP pour un montant de 157 229,82€ HT

✓ **Lot 06_MENUISERIE INTÉRIEURE BOIS :**

Entreprise ETS RIBEAUD pour un montant de 69 901,49€ HT, vote au CM du 15 septembre

✓ **Lot 07_CARRELAGE_FAIENCE :**

Entreprise ROYAL CERAMIQUE pour un montant de 17 104,77€ HT

✓ **Lot 08_REVETEMENT SOL SOUPLE :**

Entreprise BAILLY pour un montant de 7 443,97€ HT

✓ **Lot 09_ELECTRICITE :**

Entreprise PEPIN et Fils pour un montant de 52 095,71€ HT

✓ **Lot 10_CHAUFFAGE_VENTILATION_PLOMBERIE SANITAIRES :**

Entreprise L'ART DU CVC pour un montant de 162 800,00 € HT

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider les offres des entreprises ci-dessus et de l'autoriser à notifier le marché de travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ATTRIBUE le marché de travaux aux entreprises suivantes:

✓ **Lot 01_DEMOLITION_GROS OEUVRE_AMENAGEMENTS EXTERIEURS :**

Entreprise Les Fils de H.BRON pour un montant de 210 167,22€ HT

✓ **Lot 02_CHARPENTE_COUVERTURE_ISOLATION SOUS RAMPANT :**

Entreprise BARBIER ET PYOT pour un montant de 236 791,08€ HT – option variante 2 : bois AOC/Bois des Alpes

✓ **Lot 03_MENUISERIES EXTERIEURES :**

Entreprise OFFREDI MENUISERIE pour un montant de 60 993,00€ HT

✓ **Lot 04_SERRURERIE :**

Entreprise MEGARD ET CLOITRE METAL pour un montant de 14 121,00€ HT

✓ **Lot 05_DOUBLAGE_CLOISON_PLAFOND_PEINTURE :**

Entreprise EGPP pour un montant de 157 229,82€ HT

✓ **Lot 07_CARRELAGE_FAIENCE :**

Entreprise ROYAL CERAMIQUE pour un montant de 17 104,77€ HT

✓ **Lot 08_REVETEMENT SOL SOUPLE :**

Entreprise BAILLY pour un montant de 7 443,97€ HT

✓ **Lot 10_CHAUFFAGE-VENTILATION_PLOMBERIE SANITAIRES :**

Entreprise L'ART DU CVC pour un montant de 162 800,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reporter la délibération du choix de l'entreprise pour les lots 06 – menuiserie intérieure bois – et 09 – électricité – au Conseil Municipal du 15 septembre.

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'application de ces décisions et la signature de tous les documents afférents au marché.

La séance du Conseil Municipal se termine à 20h15

*Le prochain conseil Municipal se tiendra le **15 septembre 2025** à 18h30
Salle verte de la Maison Hermesende*

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Pierre-d'Entremont. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a star above, surrounded by the text 'MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT' and 'SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT'. A large, stylized black ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance,

A large, stylized black ink signature is written on the line for the Secretary of the Session.